P..., encourt une peine d'un mois de prison avec application de la loi Bérenger et une amende de cinq mille francs.

PROCÈS DE PRESSE. — On sait qu'il y a huit jours, avait été plaidé un procès intenté par M. Demay, ancien agent d'affaires à Tourcoing, et M. Gruson, prêtre habitué d'une église à Bruxelles, aux trois journaux : le *Progrès du Nord*, le *Journal de Roubaix* et l'*Echo du Nord* : aux deux premiers ils demandaient outre des insertions, à chacun vingt mille francs de dommages-intérêts, à l'*Echo du Nord* vingt-cinq mille francs.

M. le substitut Lehueron Keruyce, pour la conclusion duquel la cause avait été renvoyée au 3 juin, donne ses réquisitions : il conclut à l'existence du délit de diffamation, mais estime que la peine doit être très modérée, en raison des circonstances de la cause.

L'affaire est mise en délibéré.

II. Les lecteurs se rappellent avoir lu des articles publiés dans le mois de décembre dernier, à propos du placement dans la région par certains voyageurs d'une maison de Paris d'un produit appelé « La Bétaline » et destiné à l'engraissement des bestiaux. On avait rapporté en détail les vicissitudes auxquelles avait été notamment sujet un habitant de Wasquehal, qui avait justement acheté une certaine quantité de ce produit.

A cette époque un article avait paru à ce sujet dans la *Dépêche* et le *Nouvelliste* de Lille sous ce titre : « Une vaste escroquerie dans l'arrondissement de Lille ».

M. Dervilles, pharmacien, 24, rue Etienne Marcel, à Paris, qui exploitait cette « Bétaline », a vu dans les lignes du journal des passages diffamatoires à son adresse et il a intenté un procès au gérant, M. Prévost. Représenté par Me Perrin, avocat du barreau de Paris, il demande vingt-cinq mille francs de dommages et intérêts et dix insertions ; c'est Me Chesnelong qui est chargé de la défense du journal le *Nouvelliste*.

Après les plaidoiries, le Tribunal met la cause en délibéré.

Tribunal civil de Lille. — *Audience des criées du mercredi 3 juin.* — VENTE PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIÈRE de deux maisons, l'une rue Milton, à Roubaix, numéros 13 et 15, l'autre, rue Turgot, 104 (anciennement 86), chacune des deux maisons est mise à prix 1,000 fr. *Les deux lots sont réunis et sont adjugés 8.600 fr. à* Me Rombaut.

UNE GRANDE MAISON rue de Lille, 31, à Roubaix, à usage d'habitation avec porte cochère et toutes ses dépendances. Mise à prix 100,000 francs : adjugée pour la même somme à Me Houzé.

CONSEIL MUNICIPAL DE MOUVAUX

Séance du 3 juin 1896

La séance est ouverte à huit heures sous la présidence de M. Vincent, maire.

Sont présents : MM. Vincent, maire; Carlier et Duhem, adjoints; Paul Duhamel, Florimond Surmont, Henri Millet, Jules Delemasure, Alphonse Renaud, Jules Boucher, Paul Lebrun, Désiré Montagne, Paul Delahaye, Demeyer et Isidore Arnold; excusés : MM. Lefebvre et Clarisse; absent : M. Six.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

LA RETRAITE. — M. le Maire : Avant d'aborder l'ordre du jour, je dois vous annoncer que j'ai fixé l'heure de la retraite uniformément, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre, à onze heures.

Plusieurs conseillers demandent que, pour les dimanches et fêtes, la retraite n'ait lieu qu'à minuit.

Ils font valoir que cette mesure a une grande importance pour les cabaretiers qui habitent sur les confins, — le Blanc-Seau, par exemple, où la retraite est à minuit. A onze heures, certains consommateurs iraient par là faire des dépenses au détriment des contribuables de la commune.

Après un échange d'observations, il est passé au vote secret et l'heure de minuit est adoptée par 11 voix contre 9.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les recettes se sont élevées à 13,329 fr. 11 et il y a un excédent de 3,568 fr. 52.

M. Carlier dit qu'on aurait pu se montrer plus large et accorder des secours aux familles de trois enfants, par exemple. Il est décidé qu'à l'avenir les demandes de secours faites par les chefs de familles comptant trois enfants seront accueillis favorablement.

BUDGET ADDITIONNEL. — L'excédent se trouve réduit à 1,500 francs. On remarque une dépense nouvelle de 200 fr. proposée par M. le Maire en faveur des enfants fréquentant assidûment les écoles publiques.

BUDGET DE 1897. — M. le Maire expose que la subvention de la commune au Bureau de bienfaisance ne sera plus que de 6000 francs au lieu de 8000 francs, parce que l'assistance médicale gratuite est à la charge du budget municipal.

Le nombre nombre des assistés porté sur la liste dressée par les administrateurs est de 108.

SERVICE VICINAL. — Le budget dressé par l'agent-voyer est de 6731 fr. 11. Le Conseil le vote sans observation.

BUDGET ADDITIONNEL. — Ce budget, dont plusieurs articles donnent lieu à de longues discussions, est adopté.

Une somme de 50 francs est inscrite en faveur des anciens militaires qui vont chaque année déposer une couronne sur le monument élevé à la mémoire des enfants de Mouvaux.

L'excédent du budget additionnel s'élève en chiffres ronds à 9,300 francs.

LE CHEMIN DU BLANC-BALLOT. — Cette question, qui a déjà été débattue tant de fois, revient encore à l'ordre du jour ; mais elle n'obtient pas encore de solution, la centenaire, Mme veuve Carlier, se refusant toujours à faire abandon gratuit de son terrain.

LE CHEMIN No 9 OU PAVÉ DE ROUBAIX. — Il est donné lecture d'une lettre de l'agent-voyer, M. Supra, qui propose de réduire la largeur des trottoirs, et, par ce moyen, d'élargir d'autant la chaussée. Ce travail s'impose en vue de faciliter la circulation des voitures, à cause du car électrique. Il est voté une somme de 400 francs.

Le courrier qui fait le service entre Roubaix et Mouvaux demande l'appui du Conseil pour obtenir une carte de circulation sur le car électrique.

La demande est appuyée.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 17 et la séance est levée.

NORD

Une femme foudroyée à Saint-Pol. — Une femme, travaillant dans les champs, a été tuée par la foudre, pendant l'orage de mercredi.

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin sur l'amendement de M. Sibille à l'article 21 de la proposition de loi relative aux Sociétés de secours mutuels.

La partie de l'article proposé par la commission et visée par l'amendement de M. Sibille était ainsi conçue : « ...Le compte-courant et le fonds commun portent intérêts à un taux égal à celui de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. » M. Sibille déposa l'amendement suivant : « ...Le compte-courant et le fonds commun portent intérêts au taux de 4 1/2 0/0 par an. »

Ont voté *pour* : MM. Adam, Basly, Boudenoot, Cochin, Defontaine, Dussaussoy, Fanien, Lamendin, Le Gavrian, Loyer, Plichon, Rose, Sever, Tailliandier.

Ont voté *contre* : MM. Carpentier-Risbourg, Coget, Dansette, Dron, Dubois, Evrard-Eliez, Graux, Guillemin, Hayez, Jonnart, Lepez, Michau, de Montalembert, Ribot, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

La Chambre a rejeté par 316 voix contre 168.

S'est *abstenu* : M. Guesde.

Maman ! Maman ! encore une bonne tartine au beurre d'Ootscamp ! Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mercredi 3 juin.* — Masure Marie, rue de Condé, cour Hespel. — Jeanne Dearx, rue de France, 92. — Louis Langenback, rue Decrême, cour Bonte, 3. — Henri Detremieux, rue du Collège, 36. — Marie Van Bellingen, rue Solférino, cour Sampers, 2. — *Déclarations de décès.* — Jeanne Motte, 8 ans, rue Marceau, 30 bis.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du mercredi 3 juin.* — Marie Vandewynckel, rue du Pre de la Baille — Auguste Vandenberghe, rue de la Gare. — *Déclarations de décès.* — Jules Vrieliuck, 11 mois, rue de la Chapelle, 13. — Catherine Renaut, 74 ans, ménagère, Hôpital civil. — Angelina Hugueux, 48 ans, rue de la Blanche-Porte, 156.

BELGIQUE

Chambre belge. — *Séance de 2 juin.* — (Suite). — La fin de la séance a été occupée par l'interpellation de M. Fris, sur les révocations de Malines et d'Enghien. M. Vandervelde a cru pouvoir tirer de la situation une réclame socialiste, en affirmant que seuls les socialistes sont indemnes de pareils faits.

C'est ce que dément M. Hoyois qui raconte, à la grande colère de M. Vandervelde, des actes au moins autant répréhensibles accomplis par les administrateurs socialistes de Dison.

Séance du 3 juin. — Reprise de la discussion du budget de l'agriculture. Parmi les trente-deux orateurs inscrits, plusieurs ont présenté aujourd'hui des observations très judicieuses.

Puis vient une déclaration de M. le ministre de Bruyn concernant la question des eaux de l'Espierre. Nous en parlons plus loin en chronique locale.

Ensuite la question de la tuberculisation des bestiaux.

Une vive discussion s'engage à ce sujet, sans donner aucun résultat.

La question des Beaux-Arts permet à M. Helleputte de donner une verte leçon au citoyen Destrée.

Au Sénat belge. — *Séance du 3 juin.* — Le Sénat a continué aujourd'hui la discussion générale du projet de loi relatif aux règlements d'ateliers. Cinq discours ont rempli la séance : MM. Simonis, Dupont, comte de Bergeyck, Guinotte, duc d'Ursel.

Tout en rendant hommage aux initiatives du ministère du travail, et en reconnaissant les mérites et les avantages du projet en discussion, plusieurs de ces orateurs ont formulé certaines critiques et proposé des amendements.

La discussion générale continuera demain.

Chez les Démocrates Chrétiens. — Le Congrès de la Ligue Démocratique Catholique belge aura lieu, cette année, les 27 et 28 octobre à Charleroi. Une seule question sera discutée, celle des *Pensions Ouvrières*.

Dans une réunion qu'il vient de tenir, le bureau de la Ligue démocratique a pris plusieurs résolutions intéressantes, notamment celle de créer, au moyen de souscriptions, un fonds qui lui permettra d'envoyer chaque année quelques ouvriers étudier à l'étranger certaines questions intéressant d'une façon pratique les travailleurs ou des catégories de travailleurs.

Le bureau a aussi décidé de publier un almanach.

P.-S. — Puisque nous parlons des Démocrates-Chrétiens, rectifions une erreur qu'on a fait commettre : Nous avons dit, dans notre numéro de lundi, que M. Eugène Teurlings, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, n'avait pas été accepté comme candidat de la Fédération des Démocrates Chrétiens. C'est, au contraire, M. Teurlings qui a refusé toute candidature.

La Fédération l'avait porté parmi ses candidats et c'est par dévouement qu'il a refusé.

Echappatoires socialistes. — Très récemment, le *Vooruit*, la célèbre coopérative socialiste de Gand, a été mise en demeure, par les catholiques, d'installer lui-même une fabrique modèle, filature ou tissage. On aurait eu ainsi sous les yeux une application des principes collectivistes et on aurait pu juger la théorie par la pratique.

Assurément, ce ne sont pas les capitaux qui eussent manqué : chacun sait que la plupart des chefs du parti collectiviste belge sont des bourgeois très cossus, quelquefois même millionnaires.

Le citoyen Anseele assure que l'entreprise serait rémunératrice : pourquoi donc ne pas la tenter ? demande le *Bien public* de Gand.

Bien entendu le *Vooruit* ne parle pas des capitaux que ses riches amis pourraient lui avancer et continue à se donner des airs de pauvre Jacques.

Après s'être retranché, ces jours derniers, derrière la notoire ignorance des collectivistes, pour se dérober de faire un essai à ses risques, il demande aujourd'hui qu'on lui confie pour deux ans toute l'industrie linière gantoise et s'engage à diminuer les heures de travail, tout en augmentant les salaires.

Il accepte donc de tenter l'expérience, mais aux frais d'autrui.

L'offre est dérisoire : le *Vooruit* sait bien qu'elle ne peut être acceptée : c'est sans doute pourquoi il la fait.

Cependant, s'il pouvait prouver que ses réformes sont susceptibles d'une réalisation même partielle, peut-être les industriels gantois lui confieraient-ils la mission d'introduire dans leurs usines les susdites réformes, à condition que les intérêts des industriels soient garantis contre un désastre très possible par une hypothèque prise sur les immeubles du *Vooruit*.

Gageons que le *Vooruit* n'accepterait point.

Que faut-il en conclure, sinon que les collectivistes, politiciens de mauvaise foi, se préoccupent fort peu de réaliser les réformes qu'ils préconisent et qu'ils cherchent simplement à vivre aux dépens de l'ouvrier en exploitant ses misères.

***

Outre cela, le *Bien Public* et le *Het Volk* nous apprennent aujourd'hui, qu'un antisocialiste met 20,000 *francs à la disposition du « Vooruit » pourvu qu'il* établisse une filature de lin. Le bailleur se contente d'un intérêt de 4 0/0. Il ne ramassera donc pas les millions à la pelle ; le « Vooruit » les ramassera pour lui, s'il y a lieu, et les distribuera à ses membres :

Si le « Vooruit » ne tente pas l'essai, on pourra donc dire, de deux choses : l'une

Ou qu'il se moque des intérêts des ouvriers liniers, puisqu'il ne veut pas travailler à l'amélioration, si aisée, de leur sort pénible;

Ou qu'il n'a nulle confiance dans le résultat de son entreprise, et alors il sera prouvé qu'il a menti en ameutant le peuple contre les millions prélevés sur la fabrication du lin par les « infâmes » patrons.

L'orage de mercredi. — *Les victimes.* — A Eeckeren un ouvrier, le nommé De Winter, 26 ans, célibataire, a été tué net par la foudre. A Oorderen deux enfants qui revenaient de l'école ont été blessés.

Mouscron. — *Les premières communions au collège Saint-Joseph.* — C'est jeudi, 18 juin prochain, qu'aura lieu, à sept heures du matin, la solennité de la première communion.

Une messe d'actions de grâces sera ensuite chantée à dix heures. A trois heures aura lieu le salut solennel pendant lequel sermon, rénovation des vœux du baptême et consécration des communiants à la Sainte Vierge et à saint Joseph. La cérémonie sera clôturée par le chant du *Te Deum*.

— *Collège échevinal.* — Dans sa séance d'hier, le collège échevinal a approuvé l'alignement donné pour une maison à construire au hameau du « Haut Judas » le long de la route de Mont-à-Leux.

Le collège a ensuite désigné M. François Guiot, normaliste diplômé, pour remplacer M. Alfred Nys, sous-instituteur communal, actuellement indisposé.

— *Un match vélocipédique.* — Le *Vélo-Club Mouscronnois* vient de relever le défi lancé par le *Vélo-Sport* contre ses deux meilleurs coureurs : MM. Valère Lamote et Alfred Corne du *V.-C. M.* lutteront contre MM. Florimond Sion et Louis Haenssens du *V.-S. M.*

La lutte promet d'être chaude et peut-être verrons-nous battre le record sur route détenu jusqu'à ce jour par M. Alfred Corne.

Le départ aura lieu le dimanche 7 juin à 10 h. 45 précises. La distance à parcourir (Mouscron-Courtrai et retour) est de 20 kilomètres environ. L'enjeu est de 200 francs.

— *Une extradition.* — Mercredi, vers trois heures après-midi, les gendarmes de Mouscron ont remis entre les mains de leurs collègues de Tourcoing, au hameau du Mont-à-Leux, un extradé, Charles Delqueux, dit « Pilet, » âgé de 26 ans, journalier, originaire de Roubaix.

Cet individu est poursuivi par le parquet de Lille pour vol. Il a été écroué à la prison de Lille.

Aelbeke (près Mouscron). — *Un incendie.* — Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie a réduit en cendres le magasin à fourrages et la remise appartenant à M. Jules Neyrinck, négociant à Aelbeke, et situés à une centaine de mètres de son habitation.

Malgré les prompts secours des voisins, on n'a pu éteindre à temps l'incendie dont les dégats sont évalués à 2,500 fr. environ, couverts par une assurance. On ignore la cause du sinistre. La gendarmerie de Mouscron se livre à une enquête.

Luingne (près Mouscron). — *La foudre.* — Mercredi, vers trois heures après-midi, un orage s'est abattu sur Mouscron et les environs. Vers quatre heures, la foudre est tombée à Luingne, dans la cave de MM. Dubamel, cordonnier, rue du Patronage. Heureusement, aucun accident ne s'est produit. L'orage a simplement endommagé une partie de la muraille.

Menin. — *Une antique institution.* — Les Gildes étaient déjà en grand honneur et très puissantes dans les Flandres au moyen âge, et cette institution, bien qu'elle n'ait plus les mêmes caractères qu'autrefois, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Le dimanche 14 juin, Mgr Waffelaert, évêque de Bruges, officiera à la grand'messe de neuf heures et demie, à l'église Saint-Waast, et bénira solennellement le drapeau de la Gilde des négociants et métiers.

A 2 heures de l'après-midi, réunion générale à la salle de la Gelde, où l'on se formera en cortège, pour aller recevoir à la gare les nombreuses sociétés étrangères invitées à prendre part à cette fête du commerce et du travail.

Le cortège parcourra ensuite les principales rues de la ville.

A 5 heures, conférence par M. De Guchtnaere, député ouvrier anti-socialiste, de Gand.

— *La confirmation.* — Le lundi 15 juin, Mgr l'évêque de Bruges donnera la confirmation aux nombreux enfants de Menin.

— *Scandale funèbre.* — Ce n'est malheureusement pas la première fois que le fait se passe à Menin.

Mardi dernier avaient lieu, à l'église Saint-Waast, les funérailles d'un ouvrier tisserand, Brackeweldt, décédé à l'Hôpital; les porteurs et la grande majorité des assistants appartenaient aux opinions les plus avancées.

A la sortie de l'église, on ne marcha qu'avec une extrême lenteur, se tenant à dessein à une grande distance du prêtre qui conduisait le convoi, M. le vicaire Vanderheyden. Ce dernier avait traversé obliquement la Grand-Place, et les porteurs faisaient halte dans la rue de Lille. Après une longue attente, ne voyant pas apparaître le cercueil, le prêtre ôta son surplis et retourna à l'église.

Alors on se remit en marche au son de la trompette !

— *La liberté collectiviste.* — Après la manifestation avortée d'Halluin dont nous parlons plus haut, les ouvriers de M. Gratry regagnèrent les Baraques; une cinquantaine d'entre eux se munirent de gros bâtons, auxquels quelques-uns attachèrent des mouchoirs ou morceaux d'étoffe rouges, et se rendirent ainsi en chantant jusqu'à la Maison du peuple, où on fit une assez longue station.

En sortant de là, on alla droit à la maison du tisserand Desimpelaere, qui n'avait jamais cessé de travailler pendant la grève, et, à coups de gourdins, on fit voler en éclats portes et fenêtres.

On appela en toute hâte des gendarmes et des agents de police de Menin et tout rentra dans l'ordre.

Tournai. — *Un concert.* — Nous avons annoncé dans un précédent numéro qu'un concert était organisé, pour le dimanche 7 juin, à 4 heures, à la salle des Concerts, au profit du monument français qui sera érigé à Tournai. Voici le programme de ce concert :

1. A Noël des Marins, double octuor vocal, Chaminade, a Menuet du Bourgeois gentilhomme, Lully; 2. Air varié pour violon (exécuté par Mlle Esther Bailly), de Bériot ; 3. Air de la Coupe du Roi de Thulé (chanté par M. Louis Bailly), Diaz; 4. Morceau de Concert pour violoncelle (exécuté par M. Louis Paternoster), Servais ; 5. a Li-Tsin, chœur chinois, Youcières, b Néère, scène lyrique, Palicot ; 6. Morceau de salon pour violon (exécuté par M. Alfred Bailly), Vieuxtemps ; 7. Grand air du Pardon de Ploërmel (chanté par M. Louis Bailly), Meyerbeer ; 8. a Berceuse, pour violoncelle (exécuté par M. L. Paternoster), Paternoster, b Danse des Elfes, pour violoncelle (exécuté par M. L. Paternoster), D. Popper ; 9. Symphonie pour deux violons (exécutée par Mlle Esther Bailly et M. Alfred Bailly), Allard; 10. Air d'Hérodiade (chanté par M. Louis Bailly), Massenet. — Le piano sera tenu par M. Louis Rosoor. — Prix d'entrée : 2 francs.

Pecq. — *Une mort subite.* — Pendant le jeu de boule qui avait lieu, lundi soir, à Pecq, à l'occasion de la kermesse, M. Louis Ferailles, cafetier, est tombé inanimé devant sa demeure. Quand on l'a relevé, M. Ferailles, qui, depuis longtemps, souffrait d'une angine de poitrine, était mort.

Courtrai. — *Le nouvel Hôtel des Postes.* — Nos informations au sujet de cette nouvelle construction étaient exactes en tous points.

Ajoutons-y aujourd'hui que l'entrée sera faite sous le baffroi.

L'édifice sera bâti dans l'alignement de la rue de Tournai et parallèlement aux maisons formant le côté *compris entre les rues Notre-Dame et du Béguinage*.

Une partie du terrain des petites halles actuelles restera libre pour ménager une meilleure perspective du Marché aux Œufs et de la statue de Mgr De Haerne.

Les Courtraisiens qui ne seraient pas satisfaits des soins pris pour rendre leur ville plus artistique seraient bien difficiles.

Tribunal de première instance de Courtrai. — 2me Chambre correctionnelle. — Audience du 2 juin 1896. — *Coups et blessures.* — Pour ces faits venaient ensemble, Auguste Vermeulen, cordonnier, Fus Valère, tisserand, Marie Lefèvre, ouvrière, Julie Seigne, ménagère, tous de Courtrai. Le tribunal prononce un emprisonnement de deux fois quinze jours contre le premier, dix francs d'amende avec sursis pour les deuxième et troisième, quinze francs d'amende contre le quatrième.

— Etaient cités sous même inculpation Elise Vergote, Jean Vergote, Emma Vergote, Julie Leigné, tous de Courtrai. Les trois premiers prévenus sont acquittés; la dernière reçoit deux amendes, une de trente francs pour coups, la deuxième quinze francs pour injures.

— Peine plus grave est prononcée pour faits semblables contre Pierre Surmont, ouvrier à Courtrai ; il reçoit deux mois de prison et cinquante francs d'amende.

— Delannoy Léonard, journalier et Gerard Ego, menuisier de Courtrai, s'entendent condamner pour coups à une amende de 6 francs. Celle du deuxième prévenu est conditionnelle.

— Kindt Camille chiffonnier à Courtrai reçoit même amende de 26 francs pour mêmes faits.

Injures. — Une ménagère de Dottignies, Marie Delporte s'était rendue coupable de ce délit. Ça lui vaut une amende de 10 francs. Le tribunal y ajoute 30 francs pour coups le tout conditionnellement.

Outrage. — Pour avoir outragé la police, Camille Depraetere, journalier à Courtrai s'entend condamner à quinze jours de prison.

Bris de clôture. — C'étaient les faits mis à charge en même temps qu'une inculpation de coups à Louis Demeulemeester, briquetier et Cyrille Vanhoutte, ouvrier agricole, tous deux à Herseaux; *le premier est condamné à 2 mois de prison;* le second bénéficie d'un acquittement.

— Deuxième chambre correctionnelle. — Audience du 3 juin. — *Vol.* — Une grave affaire de vol avec escalade et effraction commis à Courtrai et port de faux noms, était mise à charge d'un marchand du nom de Gustave Stévin, actuellement détenu.

La sentence prononcée porte dix-huit mois de prison pour vol, quatre mois de la même peine et une amende de vingt-six francs pour port de faux nom. Le condamné sera sous la surveillance spéciale de la police pendant un terme de cinq ans.

— Une autre affaire de vol avec effraction amenait en justice Gustave Vandevoorde, maçon à Courtrai. Cela lui vaut trois mois de prison.

Abus de confiance. — Cette inculpation vaut à Emile Strobbe, écangueur à Courtrai, un emprisonnement de deux mois et une amende de 26 francs.

Banqueroute frauduleuse. — C'était le nommé Delbarre Edgard, négociant à Roubaix, que le Tribunal avait à juger pour ces faits. Lebrun Rosine, ménagère à Mouscron, et Henri Lebrun, tisserand à Roubaix, étaient cités conjointement pour complicité.

Le jugement donne 3 mois de prison avec sursis à Delbarre. La deuxième prévenue est acquittée. Henri Lebrun s'entend condamner avec sursis à un emprisonnement de 8 jours.

LE ROSSIGNOL

A l'occasion de l'arrivée des rossignols parmi nous, M. de Cherville écrit dans le *Temps* :

Un bûcheron de nos amis nous affirmait, il y a quelque temps, qu'on ne devait jamais croire à la venue du printemps tant qu'on n'avait pas entendu chanter le rossignol. Peut-être se montrait-il un peu trop absolu dans son assertion ; cependant, elle est vraie dans une certaine mesure.

Le rossignol débarque chez nous dès le mois d'avril, quelquefois même à la fin de mars ; cette année, par exemple, un promeneur de la forêt de Saint-Germain nous a assuré avoir reconnu plusieurs de ces oiseaux dans un massif à cette date précoce; mais il s'en faut de beaucoup qu'il se mette en frais d'un concert dans les règles aussitôt qu'il a pris pied dans un de nos buissons. Il hasardera bien quelques traits, risquera quelques roulades, rapidement terminées, comme préludent les grands artistes, pour s'assurer de la sonorité de son instrument, mais il a en ce moment des préoccupations autrement importantes que la musique, celles de s'assurer une compagne.

Elles l'absorbent d'autant plus que très souvent, il lui faudra la disputer à quelque rival audacieux et jaloux; ce ne sera que lorsque ses préférences se seront fixées, lorsque les futurs époux auront commencé à ébaucher le berceau où s'abritera le fruit de leurs amours, qu'il se décidera à enchanter nos oreilles de ses merveilleuses cantilènes. On dirait qu'il a voulu attendre, pour le célébrer, que le renouveau fût définitivement établi. Sur ce point, l'affirmation de notre bûcheron est exacte, le chant du rossignol est bien réellement l'éphitalane du printemps.

La voix des autres migrateurs a annoncé leur venue ; il y a déjà plusieurs semaines que les appels monotones du coucou fatiguent nos échos ; ils n'ont les uns et les autres qu'à accuser leur retour. Jusqu'à présent le rossignol s'était tenu coi ; il n'avait rien à nous apprendre ; si vous l'entendez aujourd'hui, c'est parce que, maintenant, la nature lui a donné le droit de célébrer l'amour et avec lui la famille future. Dédaigneux de toute réclame préalable, en véritable artiste, c'est sur son talent seul qu'il compte pour conquérir son public. Simple et modeste dans sa mise, il ne cherche pas davantage à éblouir ses regards ; enfin, il ne distribue jamais de billets de faveur pour conquérir les braves ; ses concerts sont gratuits, et tout le monde y est admis

Rêveur et poète, le rossignol recherche l'ombre et le silence; l'éclat de la rampe lui est inutile aussi bien que l'accompagnement d'un orchestre. Caché sous la feuillée, sa voix tout à coup s'élève pure, éclatante et veloutée, parcourant tous les tons de la gamme avec une flexibilité merveilleuse. C'est une succession de mélodies, coupées par des points d'orgue, agrémentées de roulades, où les notes plaintives et joyeuses alternent avec une grâce indescriptible

« On ne peut, a dit Brehm, assez admirer la plénitude, la force, la variété de ce chant; on ne peut comprendre comment un aussi petit oiseau est en état de lancer des notes aussi éclatantes, et comment ses muscles laryngés sont susceptibles d'une telle vigueur. »

Aux accents de cette voix vibrante, chacun se tait pour ne rien perdre des notes harmonieuses que le maître chanteur jette à la voûte étoilée.

Le gosier de cet artiste sans rival ne connaissant pas la fatigue, après avoir pendant cinq à six heures réjoui les oreilles des noctambules, quand viendra l'aube, l'oiseau retrouvera une voix aussi fraîche, des trilles aussi brillants, aussi nets que l'étaient ceux de la veille.

Un ornithologiste allemand, Beckstein, a transcrit en musique le chant du rossignol. Un artiste de nos amis voulut bien un jour exécuter l'œuvre de Beckstein devant nous, et nous devons avouer que la traduction ne donne qu'une bien faible idée de l'original ; ce n'est pas elle qui réhabilitera les traducteurs.

Quiconque s'est un peu familiarisé avec ces concerts en plein vent a très certainement remarqué que le rossignol ne se répète pas comme tant d'autres chanteurs ailés ; quand il redit un passage, c'est presque toujours avec un accord nouveau.

Il existe nécessairement une hiérarchie dans les talents de ces chanteurs de nos bois ; tous ne sont pas les virtuoses dont nous avons essayé de vous donner la mesure. Même dans la seconde année de leur existence, les jeunes rossignols ne possèdent ni la puissance vocale, ni l'expérience des vieux. Cependant, on reconnaît aisément qu'ils travaillent à l'acquérir. S'il existe plusieurs rossignols dans le jardin, il suffit de les écouter attentivement pour s'apercevoir, non pas que les anciens font œuvre de pédagogie en donnant des leçons à ceux de leurs compagnons dont le chant est faible, mais que ceux-ci s'efforcent néanmoins de les imiter et de s'approprier leurs vocalises.

On a longtemps prétendu que, lorsque l'un de ces oiseaux s'était établi dans un bosquet, il ne tolérait jamais qu'un autre oiseau de son espèce s'établit dans son voisinage. Cela est exact pour beaucoup d'oiseaux de proie et pour quelques insectivores; les uns et les autres ayant besoin de proies vivantes tant pour leurs familles que pour eux-mêmes ont besoin de se réserver un terrain de chasse suffisant.

Les rossignols ne sont pas aussi absolus. Brehm raconte qu'en Andalousie il existe un ménage de ces oiseaux dans chaque haie, dans chaque buisson.

« Quand on a des oreilles, dit-il, une promenade le soir dans les jardins de l'Alhambra ne s'oublie jamais, car on entend des centaines de rossignols chanter en même temps. La Sierra-Morena en entier peut être regardée comme un seul jardin peuplé de rossignols. »

Ce fut le rêve de l'un de nos vieux amis, retour d'Espagne, de se ménager un diminutif de l'Alhambra avec cette mélodieuse population. Il s'y prit très adroitement, sacrifiant d'abord ses chats, les pires ennemis des rossignols, lesquels ont la naïveté d'établir leurs nids à courte distance du sol, puis faisant une guerre impitoyable à tous les matous du voisinage. De plus, n'ignorant pas que l'art doit nourrir ses fidèles, il s'arrangea pour ménager à son personnel des appointements sous la forme des vers dont ils se nourrissent. Il grattait la terre dans les alentours des buissons où ils s'étaient établis et il y plaçait tantôt de petits vers rouges, tantôt des vers de farine dont il faisait provision.

Il réussit complètement et si bien qu'en moins de trois ans il était parvenu à réunir une dizaine de paires de rossignols dans cette sierra Morena en raccourci; son petit parc n'avait pas plus de cinq hectares d'étendue. Pendant quelques années il fut un homme heureux, au moins pendant deux mois de l'année, ce qui est déjà quelque chose. Soir et matin, assis sur un banc de son jardin, regardant l'ombre envahir la grande allée de marronniers qui lui faisait face, il s'enivrait des accents harmonieux qui perçaient de tous les côtés, s'extasiant aux points d'orgue qui semblaient prolongés jusqu'à la syncope du chanteur, applaudissant aux strettes les plus brillantes comme il eût fait dans un théâtre, restant rêveur lorsque la voix de l'oiseau se modulait, avec une expression vraiment passionnée.

A la suite de ses auditions quotidiennes, il était arrivé à distinguer chacun de ceux qu'il intitulait un peu orgueilleusement ses artistes, et il leur avait même attribué les noms des illustres chanteurs qu'il avait appréciés et aimés pendant sa vie mondaine.

L'ayant revu cinq ou six ans après mon départ du pays, mon premier soin fut nécessairement de lui demander des nouvelles de ses chers oiseaux. Ils continuent à revenir tous les ans, me répondit-il avec une nuance de tristesse; mais décidément ces pauvres oiseaux ne sont pas plus que nous autres à l'abri des maléfices de cette odieuse vieillesse; leur voix a faibli, vous ne trouverez plus ces sublimes cantilènes sur lesquelles je vous ai vu extasier en même temps que moi; aujourd'hui, c'est à peine si je les entends et ce n'est que difficilement que je parviens à surprendre dans leurs hymnes quelques notes un peu mieux rythmées que les autres. »

Il faut dire pour la justification des pauvres rossignols que, depuis que je l'avais abordé, je m'étais aperçu que mon vieux camarade était devenu odieusement sourd. Bien entendu, je n'eus pas la cruauté de le lui révéler.

G. DE CHERVILLE.

Au Vélodrome Roubaisien

Une partie du fameux team américain qui doit courir dimanche au Vélodrome est à Roubaix.

Macdonald et Weinig, auxquels s'est joint le frère du grand Johnson, Anton Johnson, sont en effet arrivés hier soir à 9 heures.

Macdonald, Weinig et Anton Johnson s'entraîneront dès aujourd'hui au Vélodrome afin de se familiariser complètement d'ici dimanche avec notre piste sur laquelle ils comptent bien accomplir de sportives prouesses dignes de la grande réputation qui a précédé leur récente arrivée en France.

***

Champion, depuis mardi à Roubaix, a fait quelques tours hier sur la piste; il continuera à s'entraîner régulièrement aussi d'ici dimanche.

La présence au Vélodrome de ces quatres étoiles du monde vélocipédique nous assure quelques intéressantes séances d'entraînement, en attendant leur sensationnelle rencontre, dimanche prochain.

[CHRON]IQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — C'est dimanche 7 juin qu'a lieu le grand concours général et international sur Châteaudun, organisé par le cercle Union, établi au café Pandore, rue Pauvrée. 2,000 francs de prix d'honneur en espèces, garantis quel que soit le nombre de pigeons inscrits. Ce magnifique concours est offert aux amateurs domiciliés dans un rayon de 20 kilomètres. Inscription des pigeons, vendredi 5 juin de 4 à 7 heures; les amateurs sont instamment priés de se présenter le plus tôt possible au marquage afin d'éviter les encombrements de la dernière heure.

Un bureau d'inscriptions pour ce concours est installé à l'Hôtel de Flandre, tenu par M. Vandeputte-Verdonck, place de la Gare à Courtrai.

— Le sieur Jules Danneels, cabaretier à l'« Abondance » rue de Mouvaux 66, membre de la Fédération Roubaisienne, rappelle aux amateurs que c'est dimanche 7 juin qu'a lieu son concours sur Chantilly. 150 francs de prix d'honneur. Mise en panier le samedi 6 juin de 2 à 7 heures du soir.

TOURCOING. — Concours d'Orléans. — Le grand concours sur Orléans, qui a été organisé, dimanche par la société Union et Progrès vient d'être terminé. En voici le résultat. Poules à 20 fr. 8 pigeons, 160 fr., poules à 10 fr. 44 pigeons 440 fr., poules à 5 fr. 148 pigeons, 740 fr., poules à 3 fr. 285 pigeons, 855 fr., poules à 2 fr., 545 pigeons 1,090 fr., poules à 1 fr., 781 pigeons, 781 fr., poules à 50 cent. 268 pigeons, 134 fr., unique 25 cent. 334 pigeons, 83 fr. 50, Prix d'honneur 1,000 fr. Prix supplémentaires 150 fr. — Total 6,433 fr. 50. 977 pigeons ont été lâchés à Orléans le 31 mai à 5 h. du matin par M. Delcœuillerie, par un vent Nord léger.

1er prix, MM. Debacq, d'Armentières ; 2e, Syssau, id. ; 3e, Hermann, de Mouvaux; 4e, Riccy, de Tourcoing; 5e, Bonenfant, de Linselles ; 6e, Syssau, d'Armentières ; 7e, Mondave, id. ; 8e, Vanaverbeck G., id. ; 9e, Dujardin Edmond, Roubaix ; 10e, Bonte, Tourcoing ; 11e, Liagre Louis, id. ; 12e, Mahieu, id. ; 13e, Van Eckout, Courtrai ; 14e, Grimonpont, Mouvaux ; 15e, Beele Edmond, Roubaix ; 16e, Deschryver, Marcq-en-Barœul ; 17e, Assemaine Louis, Tourcoing ; 18e, Six Jules, id. ; 19e, Desruelle Paul, d'Annappes.

20e prix, Desreumaux, de Tourcoing ; 21e Willems, de Lille; 22e Vanrumbeck, de Mouvaux ; 23e Fermont, de Tourcoing; 24e Dupont, id.; 25e Tiberghien Remy, de Mouscron ; 26e Six Jules, de Tourcoing ; 27e Hornart, id.; 28e Desbonnet André, id.; 29e, Assemaine Louis, id.; 30e Defen Henri, du Touquet; 31e Rempteau, de Tourcoing; 32e Dujardin Edmond, de Roubaix ; 33e Lefebvre Louis, de Tourcoing ; 34e Dessauvages Gustave, id.; 35e Assemaine Louis, id. ; 36e id. ; 37e Barthier Victor, de Courtrai ; 38e Assemaine Louis, de Tourcoing ; 39e Stevens, de Lys-lez-Lannoy.

40e prix Varasse, de Mouvaux ; 41e Mylle, de Tourcoing ; 42e Hoorgaert, de Wales ; 43e Vanlaer François, de Tourcoing ; 44e Vancoillier, id.; 45e Van Eckout, de Courtrai ; 46e Dumortier, id.; 47e Dujardin Edmond, de Roubaix ; 48e Van-de-heude, de Courtrai ; 49e Debeever id.; 50e Destombes Jean, de Tourcoing ; 51e Desbonnet André, id.; 52e Duvillier A., id.; 53e Catteau Henri (Cymbale), id.; 54e Codron, id.; 55e Raepsat, de Courtrai ; 56e Vandenberghe, id.; 57e Assemaine Louis, de Tourcoing ; 58e Losfeld, id.; 59e Riccy, id.

60 prix Desrousseaux Fidèle, de Tourcoing; 61e Fremeaux, id.; 62e Vancoillier, id.; 63e Tonnel, id.; 64e Duforest Louis, id.; 65e Varasse Charles, id.; 66e Desrousseaux Fidèle, id.; 67e Faucomprez, Lille; 68e Hoegaert, Wale (Courtrai); 69e Dieval, Tourcoing; 70e Paris, id.; 71e Samyn, Luingne; 72e Duhamel Louis, Roubaix; 73e Defen Henri, Touquet; 74e Lamothe Léopold, Mouscron; 75e Delplanque Louis, Tourcoing; 76e Hansenne, id.; 77e Cameyer, Berkem; 78e Gouwy, Lille.

79e De Geyter, de Tourcoing; 80e Holbecque, id.; 81e Destombes Jean, id.; 82e Her Louis, id.; 83e Van Eckout, de Courtrai; 84e Glorieux Ludolphe, id.; 85e Dhaze, de Tourcoing; 86e Velghe, de Courtrai; 87e Browaeys, de Roubaix ; 88e Lamblin, de Tourcoing, 89e Bonte, id.; 90e Demeyke Edouard, id.; 91e Browaeys, de Roubaix ; 92e Hébart, de Lille ; 93e Ferret, de Tourcoing ; 94e Vanaverbeck Gustave, id.; 95e Hugevelde, id.; 96e Dumortier, de Courtrai; 97e Destailleur, de Roncq; 98e Salembier Louis, de Lille; 99e Willems, id.

100e prix, Desrousseaux Fidèle, de Tournai ; 101e, Glorieux Ludolphe, de Courtrai ; 102e, Assemaine Louis, de Tourcoing ; 103e, Desobryver, de Marcq-en-Barœul ; 104e Dessauvages Gustave, de Tourcoing ; 105e, Dervaux Henri, de Tourcoing ; 106e, Vandenhede Aug., de Courtrai ; 107e, Beele Edmond, de Roubaix ; 108e, Deproost, de Tourcoing ; 109e, Desruelle Louis, de Annappes ; 110e, Delplanque Flor, de Tourcoing ; 111e, Demane, de Tourcoing ; 112e, Tanchou, de Tourcoing ; 113e, Assemaine Louis, de Tourcoing ; 114e, Delcourt, de St-Maurice ; 115e, Vansteinkiste, de Reulé ; 116e, Gillis, de Tourcoing ; 117e, Vercamer Louis, de Tourcoing ; 118e, Debooserie, de Courtrai ; 119e, Nolf, de Lauwe ; 120e, Londan, de Tourcoing.

Prix supplémentaires : 1er prix, MM. Destombes Louis, de Tourcoing ; 2e, Dehaegre Charles, id. ; 3e, Debacq, d'Armentières ; 4e, Gouwy, de Lille ; 5e, Delannoy-Anselme, de Tourcoing; 6e, Mestdagh, id.; 7e, Mahancourt, de Lille ; 8e, Catteau Henri, de Tourcoing; 9e, Bonenfant, de Linselles ; 10e, Payelle, de Tourcoing ; 11e, Monserez, de Courtrai ; 12e, Decouvelaere Tourcoing ; 13e, Hansenne Antoine, id. ; 14e, Vancoillier, id. ; 15e, Masure Louis, id. ; 16e, Destombes Louis, id. Bouquet, Lelong, id.

Le premier pigeon a été constaté à 10 h. 46'16" avec une vitesse de 912 m. 84 à la minute. Le dernier à 11 h. 25'20" avec une vitesse de 843 m. 56 à la minute.

La distribution des prix aura lieu au siège de la société le dimanche 7 juin, à 5 heures du soir, leur importance ne sera remise qu'aux amateurs eux-mêmes, ou à des personnes munies d'une autorisation écrite. Toute réclamation concernant le présent résultat qui ne serait pas parvenue par lettre à Monsieur le Président de la Société avant le samedi 6 juin à midi, sera considérée comme nulle.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche prochain 7 juin, (clôture de la saison) chez Henri Debeuf, à la Broche de Bois, il se jouera un 2/3 mort très intéressant contre Houtreligne de Croix et Cie. Mise au parc à 11 heures précises (matin).

CONCOURS DE PINSONS

ROUBAIX. — La société des « Joyeux Pinsonneux », établie à l'« Union des Sourds-Muets », 126, rue de Tourcoing, organise, pour le 14 juin, un grand concours de pinsons.

L'inscription aura lieu à 6 heures du matin. On posera à 8 h. 1/2.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

CROIX. — Dimanche 7 juin, chez M. Mesplomb, cabaretier au « Coq hardi », grand jeu de boule à la platine. L'inscription se fera de 8 heures du matin à 8 heures du soir. Le jeu commencera à 6 heures.

LA DUCASSE DU MOULIN-DE-ROUBAIX. — *Bal.* — A l'occasion de la ducasse du Moulin-de-Roubaix, *un grand bal champêtre*, éclairé a giorno, et suivi d'un feu d'artifice, aura lieu chez S. Derume-Delhaye, à l'estaminet de « Ma Campagne », rue Ma Campagne.

BIBLIOGRAPHIE

« **L'Observateur Français** » (*journal hebdomadaire*). — D'allure très modérée, cet organe est avant tout une feuille d'information dans la large acception du mot. C'est le résumé fidèle de tout ce qui se passe dans le monde. Il faut qu'après l'avoir parcouru, une femme du monde, une mère de famille, un jeune homme, une jeune fille, un reclus quelconque enfoui dans son trou de province, il faut que tout ce monde-là se dise : j'ai une idée suffisante de ce qui se passe et de ce qu'on découvre, de ce qu'on lit et de ce qui se publie.

Tel est son but. D'autres organes hebdomadaires le font déjà. L'un d'eux, le plus répandu, les *Annales politiques et littéraires*, a aujourd'hui plus de 70.000 abonnés.

Mais parmi ces organes répandus, il n'en est aucun qui serve la cause chrétienne. Ceux qui ne sont point ouvertement hostiles à l'Eglise du Christ, la minent par de sourdes attaques, et leur action, pour être à longue portée, n'en est pas moins néfaste. En parlant de tout l'*Observateur français* met la note chrétienne là où les autres mettent la note hostile ou indifférente.

Chrétiens et Français avant tout, ses rédacteurs ne prennent souci que des intérêts supérieurs de la religion et de la patrie, dédaigneux de la politique mesquine et des coteries basses que suscite l'esprit de parti.

C'est un journal de lecture facile, d'éducation, d'instruction, formant un tout complet, ne laissant rien échapper de ce qui peut plaire et peut être utile.

AUX FABRIQUES PARISIENNES

16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

MAISON SPÉCIALE DE TROUSSEAUX ET LAYETTES

Immense assortiment de **Linge brodé** et cousu à la main. Grand choix d'articles hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes blanches** et **couleurs**, **Douillettes**. **Pelisses** cachemire et piqué, **Robes de baptême**, **Chapeaux**, **Bonnets**, **Tabliers**, etc. **Rideaux** en tous genres.

CHEMISES pour hommes et jeunes gens, toutes faites et sur mesure

Dépôt de Toiles des Vosges et **Linge de table**, garantis à l'usage

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR PREMIÈRE COMMUNION

Prix fixe marqué en chiffres connus. — **NOMBREUSES OCCASIONS**

ROUBAIX, 16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

Nous venons de recevoir un livre nouveau qui a pour titre **L'AUXILIAIRE DU CATÉCHISTE, dictionnaire des mots du catéchisme.** — Ce livre renferme, sous un petit volume, toute la matière d'une bibliothèque. A ceux qui veulent connaître la doctrine catholique, à ceux qui veulent se la rappeler, soit pour la défendre, soit pour l'enseigner, ce livre fournira des indications précieuses.

Définitions substantielles, dont la concision et la netteté forcent la réflexion ; Divisions claires, subdivisions bien déduites qui aident considérablement la mémoire : tels sont les procédés de l'auteur, dont le travail est non seulement une belle œuvre, mais une bonne œuvre, car nous estimons que tout ce qui peut aider aujourd'hui à la diffusion de la doctrine chrétienne constitue la meilleure œuvre sociale. Riche ou pauvre on oublie trop souvent les enseignements de l'Eglise. C'est pour en faciliter la mémoire que le petit livre que nous recommandons a été fait.

On le trouvera à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 3 fr. 75.

Le Monde illustré, *13 quai Voltaire, Paris.* — Sommaire du numéro 2044 du 6 juin 1896. — Gravures. — Russie : Les fêtes du couronnement, à Moscou. — S. M. l'Empereur et l'Impératrice à la Chapelle Miraculeuse d'Iversky. — La sérénade aux souverains, devant le Palais Petrowski. — La cérémonie du couronnement à la Cathédrale. — Le banquet Impérial — Les hérauts d'armes. — Le cortège impérial se rendant à la cathédrale de l'Assomption. — La bénédiction de l'étendard impérial. — La catastrophe du champ de Khodynsky. — Portrait (Nécrologie). — M. Daubrée, membre de l'Institut. — Portrait. — M. Gaston Paris, de l'Académie.

Texte. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Science, par le docteur H. Servet de Bonnières. — Fêtes du couronnement par X.... — Maniement des foules, par Guy Tomel. — Sport, par Archiduc. — Explication des Gravures, Revue Comique, Echecs, Rébus, Récréations.

En supplément : Madame Garignan, roman de M. Maurice Lefèvre. — Illustrations de M. Parys. — Le numéro : 50 centimes. 41944d

BIBLIOTHÈQUE A 10 CENTIMES

Extrait du catalogue

En demandant les volumes, désigner leurs numéros

12. CHARLES NODIER. — François les Bas-Bleus. — Lidivine. — Le chien de Brisquet.
229. HENRI DE BORNIER. — Un Cousin de passage.
248. LOUIS VEUILLOT. — La chambre nuptiale. — Petit voyages — Prêtre et soldat.
123. DESFORGES. — Le sourd ou l'auberge pleine.
189. LESAGE. — Crispin rival de son maître.
414. REGNARD. — Le joueur. — Le légataire universel.
5. ANDRÉ CHÉNIER. — Poésies.
74. Les Chansonniers français.
290. RENÉ BAZIN. — La légende de Ste-Bega.
22. FROISSART. — Chroniques.
69. AUGUSTIN THIERRY. — Récits mérovingiens.
21. MONSABRÉ. — Une ville héroïque. — Jeanne d'Arc.
55. CORMENIN. — Thiers. — Guizot. — Lamartine.
2. HOFFMANN. — Contes fantastiques.
327. WAGNER. — Lohengrin.
67. HENRI HEINE. — Les Allemands.
36. WASHINGTON IRVING — L'héritage du More.
140. FRANKLIN. — La science du bonhomme Richard.
25. CHARLES LAMB. — Contes de Shakespeare (1re partie).
434. DICKENS. — Contes de Noël.
73. CARLYLE. — Les hommes de la Révolution.
241. GLADSTONE. — L'Angleterre et le home rule.
395. MGR IRELAND. — L'Eglise et le siècle.
427. MANZONI. — La peste de Milan.
88. ANDERSEN. — Contes choisis.

Librairie du « Journal de Roubaix, » rue Neuve, 17

CHANGEMENT DE DOMICILE

Les ulcères variqueux

sont guéris très vite par la méthode qu'emploie

M. VANDENDRIESSCHE, médecin spécialiste

Rue Jacquemars-Giélée, 63, LILLE

NOTA. — Toutes les pommades étant nuisibles, le traitement est d'une simplicité surprenante, mais il faut venir à la **consultation** de 9 h. à midi ou de 2 à 5 heures.

POMMADE ANTIDARTREUSE

La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, les Pellicules, la Chute des Cheveux.

2 fr. 25 le pot; 2,50 par mandat-poste

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 1er juin.

Le cours de l'or est à 198 1/2 piastres papier monnaie.

Vernon (Eure), 2 juin.

Laines. — Fr. 1.10 à 1.40 le kilo. Achats laborieux.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 4 juin.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité .. balles Australie, .. b. Plata, .. b. Cap et .. Espagne.

Le Havre, 3 juin.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Marché calme sans changement et la cote est restée inchangée.

Cet après-midi, la cote a été baissée de 1 franc pour le décembre, et les autres mois sans changement.

Il ne s'est traité que 75 balles sur septembre à 129 fr. 50 et 100 balles sur décembre à 130 fr.

Havre, 31 mai.

(Extrait de la circulaire de MM. Ch. Meura et Eug. Dumonchel)

Les affaires en disponible se réduisent, ce mois-ci, à 309 b. Buenos-Ayres et 433 b. Chili, ces dernières en nouvelle hausse d'environ 5 cent. Le type terme vaut francs 131,50.

Terme. — La première semaine a été marquée par une baisse de fr. 3,50 sur clôture d'avril, immédiatement suivie d'une reprise de 4 fr. Le rapproché, qui s'était tenu jusqu'à ces derniers jours entre fr. 125 et 127, a été vivement poussé jusqu'à fr. 129.50 et clôture vendeurs à ce prix.

Malgré la surproduction de la Plata et les arrivages partout en avance sur l'année dernière, les stocks de peignés ne se sont pas reformés ; la consommation a donc été d'une intensité exceptionnelle qui ne paraît pas se ralentir puisque les laines de France obtiennent une amélioration de 25 o/o. Le prix de fr. 130 pour terme rapproché est donc absolument sain et sera sûrement dépassé dans le courant de l'été.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

ROYAUME-UNI

Bradford, 2 juin.

Les affaires en laines restent calmes mais les prix sont mieux tenus. Il n'y a pas de changement pour les laines anglaises pour lesquelles les affaires sont très restreintes.

En fils, les négociants ont très peu d'ordres et ils opèrent au jour le jour. Les filateurs sont moins faciles cependant qu'ils ne l'ont été. Toutefois dans certains cas on peut obtenir quelques concessions.

Rien de nouveau en fils mohair.

En tissus, peu d'ordres chez les fabricants.

REVUE ÉCONOMIQUE

Mouvement comparé des laines de la Plata par le port du Havre pendant les cinq premiers mois.

	Importations	Exportations	Ventes
1889.	11.567 balles	6.527 balles	8.096 balles
1890.	12.099 »	8.439 »	1.839 »
1891.	19.433 »	11.110 »	1.484 »
1892.	16.794 »	12.747 »	981 »
1893.	27.652 »	10.434 »	898 »
1894.	16.465 »	4.773 »	2.765 »
1895.	8.079 »	5.606 »	3.074 »
1896.	15.606 »	6.728 »	5.817 »

PROCÉDÉS DE TEINTURE

Sur la teinture du coton

PAR M. JULES GARÇON

(SUITE)

3° *Bleus.* — Les bleus de Prusse ne se rencontrent plus que rarement sur coton. Au contraire l'indigo reste employé, principalement pour les bleus foncés. Son prix élevé est cause qu'on le piète au campêche, au cachou, à l'oxyde de fer, au gris d'aniline, au bleu méthylène, au bleu de para ou de métaphénylène, au naphtindone ou qu'on le remonte en violet d'aniline, en substitut d'indigo, tannin et fer, en bleu méthylène, en benzoazurine, en noir diamine diazoté, ou enfin le teint avec du violet d'alizarine. On a proposé également une cuve mixte à l'indigo et à l'indophénol. En outre, divers procédés ont été découverts pour la préparation de l'indigo artificiel, mais ils n'ont amené jusqu'aujourd'hui, en pratique, que l'emploi du sel d'indigo.

Les matières colorantes polygénétiques à mordant sont employées fort peu, malgré la solidité des *teintes obtenues*, à cause de leur prix élevé. On se sert pourtant de plusieurs couleurs d'alizarine, bleu d'alizarine et bleu d'alizarine S, bleu indigo d'alizarine en pâte, alizarine-cyanines sur mordant de chrome.

Les bleus d'aniline de nature acide ont été les premiers colorants bleus de formation artificielle que l'on ait teints sur coton. On emploie beaucoup encore le bleu méthyle, les bleus pour coton B, les bleus à l'eau, les bleus marmé, les bleus de Bavière, lorsqu'on n'a besoin que de solidité à la lumière.

Les bleus basiques jouissent depuis longtemps d'une vogue très grande ; le bleu méthylène convient pour nuances vives, les bleus basiques se teignent le plus ordinairement après mordançage en tannin et émétique. Ce sont : parmi les dérivés du triphémylméthane, les bleus Victoria, les bleus nuit, dont la nuance ne se modifie pas à la lumière artificielle ; parmi les oxazinès, les bleus nouveaux B et R, bleus pour coton R, bleus solides, bleus métannine, bleu diphène, bleu de Meldola, bleu muscarine, bleu Nil, bleus spéciaux pour coton ; parmi les thiazénis, les bleus méthylène, d'une si grande solidité à l'air et à la lumière et même au lavage ; bleus éthylène, indigométhylène, de thionine de toluidine.

Parmi les azines : le bleu neutre et le bleu de Bâle; les indozines pour couleurs foncées solides à l'eau; les bleus solides nouveaux, bleus para et métaphénylène, bleus indoine qui rivalisent en *solidité avec l'indigo, bleu de toluylène.*

On nuance les bleus basiques avec tous les autres colorants basiques. Le bleu méthylène donne avec le violet méthyle des bleus foncés, avec le violet méthyle (1 partie) et l'auramine (2 parties pour 1 partie de bleu méthylène) des bleus marine, avec le vert Victoria et le violet méthyle des nuances indigo recherchées par leur bas prix, mais qui ont peu de solidité.

Les colorants bleus substantifs sont également d'un grand usage. On utilise en teinture directe pour les nuances vives toute la série des bleus diamine (BX. 2 B, 6 G, nouveau, pur, bleu diamine brillant G, diaminogène), des bleus Chicago (B, 4 B, 2 R, 4 R, R W), des bleus Colombie (G, R, solide GG), le bleu solide Congo, la benzoazurine G et 3 G, l'azurine brillante 5 G, la sulfonéazurine, la benzocyanine, pour les nuances foncées, le diazonorbleu, le noir diamine ML, enfin le benzobleu noir C et 5 G pour nuances ternes. Tous ces colorants se nuancent en teignant dans le même bain avec d'autres colorants substantifs, par exemple, le bleu diamine, avec du vert diamine ou du noir diamine ML ou BH, les bleus Chicago avec des noirs Colombie ou du gris neutre. Tous ces colorants se nuancent également en remontant, après teinture en bain frais, à froid, avec un bleu d'aniline ou un colorant basique : bleu méthyle, bleu solide, bleu méthylène, naphtindone, bleu Victoria, vert malichite, violet méthyle, par exemple le noir diamine B avec le naphtindone BB.

Les colorants directs se diazotent et se développent en nuances bleues plus solides et plus nourries. Les teintes diazotées et développées peuvent être nuancées dans le bain même de teinture avec du bleu diamine 3R ou du vert diamine B, ou dans le bain de développement avec du bleu méthylène (1/4 o/o); elles peuvent aussi être nuancées par un remontage subséquent en bleu méthylène, indazine, vert solide, violet méthyl, et surtout naphtindone.

Le bleu de diamisidine est produit directement sur la fibre. Il est solide à la *lumière et au savon*, mais pas aux acides ni à la transpiration.

Les bleus très foncés seront également étudiés comme noirs bleus.

4° *Verts.* — Nous diviserons les verts en verts vifs et en verts foncés.

Pour produire un vert vif, il faut recourir aux colorants basiques verts, ou nuancer un bleu basique par un colorant vert ou jaune, soit basique, soit substantif.

On obtient des verts plus solides, mais déjà ternis, en teignant le vert ou le bleu basique sur quelque jaune naturel au bois jaune ou au quercitron après mordançage au tannin.

Les verts foncés s'obtiennent en teignant, soit un jaune de chrome ou un jaune du quercitron sur un pied de cuve, soit un bleu de Prusse sur un jaune de chrome. Ils s'obtiennent encore par un mélange de colorants substantifs. Ils s'obtiennent enfin en recourant aux matières colorantes à mordants, comme le vert d'alizarine, la céruléine, qui fournissent des couleurs très solides, mais peu brillantes. Un vert et très vif fait encore défaut.

5e *Violets.* — Nous diviserons les violets, comme nous l'avons fait pour les verts en violets vifs et violets foncés : Bordeaux, pourpres, etc.

Les violets vifs ne se font qu'au moyen de violets d'aniline ou en nuançant soit un rouge vif avec du bleu, soit un bleu vif avec du rouge.

Les nuances foncées se teignent à l'aide des colorants substantifs. Les violets composés qui se